

ABONNEMENT.

Saumur : 1 an... 30 fr. 6 mois... 16 3 mois... 8

Poste :

1 an... 35 fr. 6 mois... 18 3 mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

annonces, la ligne... 20c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

5 Octobre 1882.

Chronique générale.

Le XIXe Siècle trouve la Chambre incapable de résoudre toutes les questions politiques dont le pays attend la solution ; la discorde est inévitable sur ces questions ; il vaut mieux que la Chambre s'en tienne aux travaux qu'elle peut mener à bien.

Le Soleil dit que les républicains veulent chasser l'idée religieuse de la société ; ils ne réussiront qu'à alarmer les consciences et à troubler les familles. Tous les gouvernements cherchent à calmer les passions religieuses ; la République s'est donné la tâche de les surexciter ; c'est une mauvaise action et une nouvelle faute.

La remise de la barrette par le Président de la République au nonce du Pape, M. Czacki, a eu lieu hier matin, à onze heures, à l'Élysée, avec le cérémonial accoutumé.

M. Czacki présentera cette semaine ses lettres de rappel au Président de la République, et la nomination de son successeur va être rendue officielle. (National.)

Voici, d'après le Temps, la fin du discours que M. Czacki a adressé à M. Grévy :

« Ne pouvant plus rien faire pour la France, ni témoigner autrement sa gratitude, il ne manquera pas, pendant le peu de jours qui lui restent probablement à vivre, de prier pour la France et pour le Président afin que Dieu les protège et les guide. »

M. Grévy a répondu : « Vous avez su, avec un rare esprit de

conciliation, discerner les véritables intérêts de l'Église et les soutenir, et la France que vous aimez vous le rend.

« Pour moi, puisque vous voulez bien attacher du prix à mon souvenir, soyez assuré qu'il vous suivra toujours, comme un homme qui a su m'inspirer une profonde sympathie. »

Les royalistes acclament le Roi, les bonapartistes se battent entre eux, les républicains se déchirent, et les ministres voyagent. Les voyages, dit-on, forment les hommes ; les collègues de M. Duclerc doivent être bien formés, d'autant mieux qu'on ne les gêne pas, là où ils passent.

L'un d'eux, M. Duvaux, va à Foix inaugurer la statue de Lakanal. Pourquoi une statue à Lakanal ? Trouver une bonne raison serait trop long, il n'y en a pas.

Un autre ministre, M. de Fallières, qui déteste les cultes, désireux de contempler les lieux qui l'ont vu naître, s'est rendu dans une petite localité, près d'Agen, pays des prunes. Lui aussi a été accueilli froidement, très-froidement.

Troisième voyage ministériel. MM. Duvaux et Fallières, humiliés séparément, se sont dit : Réunissons nos fortunes adverses, peut-être changerons-nous le destin, et tous deux sont allés à Rouen, pays des pommes.

S'il faut en croire le Rappel, faute d'avoir pu se mettre d'accord sur un programme, les ministres auraient décidé de n'en pas avoir du tout.

C'est un moyen infailible de ne pas être mis en échec, du moins sur son programme. On ne saurait désapprouver ce qui n'existe pas.

Différents préfets viennent de faire connaître que de vives protestations s'élèvent dans leur département contre la dilapidation des fonds du budget, à propos des pensions accordées aux insurgés de 1851,

présentés comme les victimes du 2 décembre.

Les contribuables manifestent un profond ressentiment contre ces libéralités du gouvernement républicain.

M. René Goblet, ancien ministre de l'intérieur, assistait lundi, comme député de la Somme, à l'inauguration des écoles de Belleuse, près Conty.

M. Goblet a prononcé un discours dans lequel il a prétendu qu'il y avait impossibilité de constituer une majorité gouvernementale, par suite de la constitution des différents groupes dès le début de la législature actuelle.

Il a parlé des deux doctrines en présence : la doctrine autoritaire et la doctrine libérale.

Partisan de la seconde, il a défendu ensuite la loi sur les maires et les projets d'organisation cantonale qu'il a présentés à la Chambre et indiqué un terrain de transaction pour la question judiciaire, la question de la séparation des Églises et de l'État et la nomination des instituteurs.

M. Goblet a conclu en proposant de choisir, parmi les questions, celles qui sont les plus urgentes. On examinerait ensuite dans quel esprit les réformes doivent se faire. Autrement, ajoute l'orateur, il n'y a ni transaction, ni conciliation possible.

La municipalité de Toulouse a procédé ces jours-ci à l'enlèvement des crucifix dans toutes les écoles communales de la ville. Les agents de police ont été chargés de cette sacrilège besogne ; ils ont également enlevé les statues, images et emblèmes religieux.

À cette nouvelle, plusieurs pères de famille ont immédiatement retiré leurs enfants. Nous espérons bien qu'ils ne seront pas les seuls.

Le gouvernement républicain proscribait les congrégations religieuses et persécutait le

clergé ; en revanche, il subventionne à Nice un pasteur allemand.

Le patriotisme de nos gouvernants est-il assez éclatant ? On proscribait et on dépouillait des Français, on paie un Allemand et cela au mépris de la loi, qui dit : « Nul ne pourra exercer les fonctions du culte, s'il n'est Français. »

Comme nous l'avions annoncé, l'anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord a été célébré, cette année, avec un empressement inusité, on peut même dire avec un redoublement d'enthousiasme.

Dans cent soixante villes ont été célébrées le 29 septembre des messes pour appeler la protection divine sur la France et sur son Roi légitime.

Quatre-vingt-dix banquets ont déjà eu lieu ; d'autres sont annoncés pour les 8 et 15 octobre.

Bismark et Gambetta. — L'Allemagne ne dira son dernier mot, dans l'affaire égyptienne, que lorsqu'elle saura si M. Gambetta a des chances sérieuses de renverser M. Duclerc ou même d'arriver plus haut dans le cas où la santé de M. Grévy le forcerait à se démettre de ses fonctions.

Nous relevons dans le journal la Démocratie de la Côte-d'Or un fait important.

« Un Allemand aurait été nommé, depuis peu, inspecteur des forts autour de Dijon (Vallée de l'Ouche). »

UNE ÉCHAPPATOIRE.

Un bon moyen de soustraire les enfants âgés de onze ans et plus à l'inscription scolaire est enseigné par un rural, abonné au journal le Pas-de-Calais. Il fait remarquer, comme nous l'avions dit ici même, que les refus de déclaration, les refus d'examen, etc., n'entraînent de pénalités positives qu'au bout de deux ans, c'est-à-dire au moment où les enfants atteignent l'âge de

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR

Mme CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE VI

(Suite.)

Tandis que Léon flottait entre les éloges de sa mère, les imprécations de son père, et ses hésitations personnelles, le dissentiment s'accroissait entre Caroline et le vieux Bourgeal : les deux complotes ne s'entendaient plus depuis que les révélations de Marianne avaient appris à la veuve Escouvar qu'elle n'avait fait, en changeant de nom, que changer de déshonneur.

Lui jetant à la tête le fidéicommis non accompli du Châlet-Jaune, Caroline, dans sa rage de recouvrer sa liberté, s'en servit comme d'un argument nouveau en faveur de ses prétentions.

Le vieillard s'indigna ; elle le tourna en raillerie ; il s'emporta ; elle se déclara maîtresse chez elle ; il menaça d'abandonner la maison de son fils ; elle lui en ouvrit aussitôt largement la porte.

M. Bourgeal père espérait que jamais Léon ne consentirait à une séparation violente, et croyait

son autorité plus solidement établie qu'à aucune autre époque de leur vie commune.

Cette déconvenue sans pareille lui fut ménagée par l'inertie de l'ingénieur, lequel, fatigué de lutter contre Caroline, s'ignifiait contre son père, travaillé par sa sœur, ne montra pour retenir le vieillard furieux qu'une volonté molle, sans persistance, sans grandeur, qui sombra vite et profondément.

Il était donc réservé à une Caroline Escouvar de démontrer au vieux socialiste qu'on ne traite pas une femme émancipée suivant les principes de la libre-pensée, comme on traite une simple Geneviève Carvès, une cléricale !

La main divine choisit cette ironique revanche, de faire chasser, par la seconde épouse de Léon, le vieillard haineux qui avait lui-même chassé la première femme.

Ce fut pendant une courte maladie de Léon, au début du siège, que cette grosse révolution intérieure s'accomplissait.

Caroline, qui avait mal pris ses mesures pour quitter en temps utile la ville assiégée, s'en consola en introduisant elle-même Mme Boldini à son foyer, afin de bien marquer que son opulence, tant recherchée jadis, la rendait absolument maîtresse au logis commun.

Elle remit à un avenir prochain — ou du moins que les assiégés illusionnés supposaient prochain — le retour en Suisse, le divorce, l'éclat qu'elle

entendait faire autour de sa personne et de ses écus, pour attirer l'attention d'un troisième époux.

On a depuis longtemps déjà qualifié le divorce : « la polygamie légale ». Caroline était bien douée pour justifier ce qualificatif.

Lucy entra donc dans la maison que Léon occupait rue Rougemont, en y menant, du reste, la vie aussi séparée que possible de Caroline qu'il haïssait et de son père qu'il n'estimait plus. Lucy se montra bientôt aussi à l'aise, dans cette opulence étrangère, que si elle s'en fût trouvée propriétaire légale.

Le vieux Bourgeal, dédaignant de recourir à l'autorité maritale de Léon souffrant et irrité, se retira, non sans dignité, devant l'autocratie brutale de Caroline.

Celle-ci, qui avait adopté Lucy par caprice, ne la vit pas de mauvais œil s'interposer entre elle et Léon. Cette société nouvelle l'aidait à tromper son ennui de femme riche, désœuvrée et sotte, et surtout à rompre d'inévitables tête-à-tête, toujours remplis de mots blessants.

Le vieillard attendit peut-être que Léon, si courbé jadis devant lui, vint le supplier, s'humilier. Léon, excédé de querelles, de doutes, d'abus d'autorité, ne rappela pas son père ; et celui-ci s'emplit le cœur d'une rancune de plus.

Les privations que subissait Paris étaient fort

adoucies dans un tel milieu par les ressources d'une bourse bien garnie et de prévoyantes provisions. L'existence de cette famille se poursuivait donc, à travers les péripéties du siège, dans un calme apparent sous lequel, cependant, on vient de le voir, grondait la tempête.

Mme Boldini avait le talent de se maintenir en termes excellents avec l'ingénieur, en termes habiles avec Caroline ; elle caressait l'un, flattait l'autre et réalisait le difficile problème de vivre indépendante et sereine au milieu du désaccord conjugal le plus aigu.

Ce jour même, la scène violente à laquelle venait de donner lieu la visite de Geneviève ne dut pas passer inaperçue pour Lucy, qu'une simple cleison d'appartement parisien séparait seule des principaux acteurs.

Bien loin d'essayer d'en apaiser les éclats, elle évita soigneusement de paraître l'entendre, et se présenta d'un air paisible dans le vestibule, sur le passage de Mme Carvès qui fuyait la maison cruelle.

Elle tenait par la main les deux garçonnets emmitouffés de fourrures, et dit aussi naturellement que si rien n'avait dû émouvoir la pauvre femme :

— Tenez, ma chère Geneviève, voici les enfants, puisque leur père désire si fort les voir. Ne les gardez pas trop longtemps, je vous prie, afin qu'ils soient rentrés pour l'heure du dîner... sept heu-

**Marché de Saumur du 30 Septembre**

Blé comm. (l'h.)	19	Huile de noix	50	125	—
From. 1 <sup>er</sup> q. (l'h.)	17	Graine tréfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	23	50
Halle, moy. n.	77	— luzerne	50	—	—
Selge.	75	Foin (dr. c.)	730	70	—
Orge	65	Luzerne	780	70	—
Avoine h. bar.	50	Paille	—	780	38
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cf. jaunes	50	—	—
— rouges	80	Chanvres 1 <sup>er</sup>	—	—	—
Colza	65	qualité (52k.500)	—	—	—
Chenevis	50	— 2 <sup>e</sup>	—	—	—
Farine, culas	157	— 3 <sup>e</sup>	—	—	—

**COURS DES VINS.**

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	» à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	100 à 120
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 <sup>er</sup> id.	100 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	105 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	100 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	85 à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à »
La Vienne, 1881, 1 <sup>er</sup> id.	75 à »
rouges (2 hect. 20).	
Souza et environs, 1881, 1 <sup>er</sup> id.	150 à 160
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Champigny, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	150 à 200
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Id. 1881, 1 <sup>er</sup> id.	» à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Yarrains, 1881, 1 <sup>er</sup> id.	125 à 130
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Bourguell, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	150 à 165
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Id. 1881, 1 <sup>er</sup> id.	» à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigné 1881, 1 <sup>er</sup> id.	140 à 145
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Chinon, 1881, 1 <sup>er</sup> id.	140 à 150
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	135 à »
Id. 1881, 1 <sup>er</sup> id.	» à »
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	» à »

**FAVEUR SPÉCIALE**

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

**LANTERNE D'ARLEQUIN**

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

Le 78<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de la Meuse, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département : situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant des vues de Bar-le-Duc, Montmédy, Verdun, Commercy, et enfin une excellente Carte du département, avec plan de Bar-le-Duc, complètent un ensemble qui justifie l'immense succès obtenu par le grand ouvrage désormais populaire de V.-A. MALTE-BRON.

**Appel aux Poètes.**

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part. Demander le programme à M. E. HEROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux,

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**LA GAZETTE D'ANJOU**, journal artistique, littéraire, illustré (2<sup>e</sup> année), reprend sa publication à l'ouverture de la saison théâtrale. Cette année, la Gazette d'Anjou publiera les photographies des principaux artistes de la troupe.

Prix du numéro sans photographie, 25 centimes; avec photographie, 30 centimes.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 49 matin.	11 h. 14 matin.	6 h. 01 soir.	8 h. 33 —
8 — 35 —					
10 — 15 —					
1 — 42 soir.	4 — 53 soir.				
7 — 35 —	11 — 47 —				
5 — 50 —					

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 40.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 OCTOBRE 1882.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précé.
3 % amortissable	81 35	81 40	Nord	2030	2047 50	OBLIGATIONS		
4 % amortissable	81 90	81 85	Orléans	1315	1310	Dép. de la Seine, emprunt 1857	234 50	234 50
4 1/2 %	110 75	111	Ouest	812 50	811 25	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530
5 %	116	116 10	Compagnie parisienne du Gaz	1605	1600	Obligations communales 1879	438 50	439
Obligations du Trésor	509	505	Canal de Suez	2650	2670	Obligat. foncières 1879 3 %	438 75	439
Obligations du Trésor nouvelles	505	507	C. gén. Transatlantique	455	455	Est	368 50	366
Bons de liq. départementaux	521	521	OBLIGATIONS.			Midi	369	370
Banque de France	5475	5450	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	402	509	Nord	372	371 75
Comptoir d'escompte	1025	1010	— 1865, 4 %	515	515	Orléans	370 50	370
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1550	1550	— 1869, 3 %	405	405	Ouest	370 25	371
Crédit de France	200	205	— 1871, 5 %	394	394 50	Paris-Lyon-Méditerranée	371	375
Crédit mobilier	520	522 50	— 1875, 4 %	518	518	Paris-Bourbonnais	370	374
Est	755	760	— 1876, 4 %	517	519	Canal de Suez	555	550
Paris-Lyon-Méditerranée	1665	1662 50						
Midi	1230	1240						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLEANS**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — matin (s'arrête à la Poiss.)	3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 21 — omnibus.
6 — 56 — matin, omnibus-mixte.	1 — 25 — soir, omnibus-mixte.	8 — 37 — express.	9 — 48 — omnibus-mixte.
7 — 32 — soir, omnibus.	3 — 15 — soir, omnibus-mixte.	10 — 24 — express-poste.	
10 — 36 — soir, omnibus (s'arrête à Angers).			

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés.

**VENTE MOBILIÈRE**

Au bourg de Saint-Clément-des-Levés, Par le ministère de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire, Le dimanche 8 octobre 1882 et jours suivants, à midi.

On vendra : Cinq lits complets, armoires, buffets, tables, linges de toute sorte ; Cent doubles-décaltres de blé ; Une jument, une vache et deux porcs ; Charrettes, cabriolet, équipage, instruments aratoires, etc. Pour plus de détails, voir les affiches apposées. Au comptant, plus 10 0/0.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT, Dans de bonnes conditions En totalité ou en partie **UNE JOLIE MAISON** Avec JARDIN Située quai de Limoges, n° 11. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, rue Beau-repaire. (568)

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1882,

**UN MORCEAU DE VIGNE**

De 44 ares D'un bon rapport Situé à la Butte-à-Ricasseau, proche le Tunnel. S'adresser étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, ou à M. CHOLLET, rue Basse-Saint-Pierre.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets de Pêcheurs en tous genres

**E. LARDÉ**

autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, n° 4, est maintenant transféré Grand'Rue, n° 4 et 3, près la place Saint-Pierre.

M. LARDÉ offre aux amateurs de pêche l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer.

**FEUX D'ARTIFICE**

Pour fêtes publiques et particulières.

**A LOUER**

**GRAND MAGASIN** Avec porte-cochère, Quai de Limoges, n° 43, près du Service des Eaux. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

**L'ANCIENNE MAISON LEHOU** Toute meublée, Située au Chardonnet. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT, **UNE MAISON** Avec grand jardin fruitier et servitudes, Située au Pont-Fouchard. S'adresser à M<sup>e</sup> BRIEN, qui l'habite. (534)

**A VENDRE**

**Un JARDIN bien affermé** Situé rue de la Gueule-du-Loup, Avec pavillon comprenant chambre à feu, grenier ; cave en roc ; pompe. S'adresser à M. ALLORY, rue du Puits-Neuf, Saumur. (511)

**A VENDRE** imprimerie très-ancienne, chef-lieu 75,000 âmes ; bénéfice net 18 à 22,000 fr., fort matériel ; prix 90,000 francs. S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

**M<sup>e</sup> COQUEBERT DE NEUVILLE**, avoué, demande de suite un petit clerc sachant bien écrire.

**ON DEMANDE Des APPRENTIS** S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

**M. SARGET-GIRAULT**

Propriétaire des **MAGASINS de la PAIX** Situés rue d'Orléans, à Saumur,

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises ET A DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

**ARMES DE CHASSE**

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 10 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable stabilité de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemins de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs, et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'heure, les meilleurs modèles, avec crosse aux pentes et mesures de l'acheteur ; il est donc plus sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un marchand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de 60 gravures. Écrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris.

**NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS**

(2<sup>e</sup> ÉDITION)

Un volume in-12, avec gravure.

Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie de Notre-Dame.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le